

GUIDE  
PRATIQUE  
PATIENT



# PRÉPARER MES VACANCES EN DIALYSE PÉRITONÉALE

Ce guide a pour objectif de vous accompagner dans l'organisation de votre projet de dialyse pendant vos vacances

MES VACANCES  
EN DIALYSE

iStock™  
Credit: Olezzo

# MON PROJET

Il existe des solutions pour partir en vacances en France ou à l'étranger même lorsque vous êtes en dialyse péritonéale.

Les équipes de Santelys sont en mesure de vous conseiller et de vous aider à organiser votre traitement de dialyse sur votre lieu de vacances.

**Nous vous conseillons de parler de votre projet à votre néphrologue, il pourra vous faire ses recommandations en fonction de votre état de santé**



**Parler de votre  
projet**  
à votre néphrologue

## 1 Que dois-je prévoir en amont?

Avant d'arrêter votre choix de destination, il est important de vous rapprocher de l'équipe de Santelys pour s'assurer qu'une livraison du matériel est possible sur le lieu de vacances pressenti.

- Un délai est nécessaire pour l'organisation logistique et la livraison du matériel, pensez à appeler Santelys :

**Pour un séjour en France :**

4 semaines avant votre départ

**Pour un séjour à l'étranger et hors France Métropolitain :**

15 semaines minimum avant votre départ

*En effet, ces délais sont soumis aux contraintes des transporteurs et des fournisseurs.*

- En parallèle assurez-vous de la proximité d'un centre de dialyse de repli, sur votre lieu de vacances.  
**Santelys est disponible pour vous accompagner dans cette recherche.**



**Nous vous conseillons**

d'attendre le retour de l'équipe de Santelys sur la faisabilité de livraison de votre matériel avant de réserver votre séjour.

## 2 Que dois-je emmener ?

> Liste des produits à prendre avec vous

### Pour la DPCA

- > Poche de drainage
- > Set de soins
- > Antiseptique
- > Gel hydro alcoolique
- > Masques
- > Peson
- > Réchauffeur
- > Pied à serum
- > Bouchon/Coquille

### Pour la DPA

- > Set de soins
- > Antiseptique
- > Gel hydro alcoolique
- > Masques, charlottes
- > Votre carte de cycleur
- > Chariot (cf. rubrique Nos astuces)
- > Bonchon/coquille
- > Bidon ou ligne d'évacuation
- > Cycleur

## 3 Que va-t-on me livrer ?

> Par qui ?

### Liste des produits livrés pour la DPCA

- > Poches de dialyse
- > Poches de vidange

### Liste des produits livrés pour la DPA

- > Poches de dialyse
- > Sets de ligne pour le cycleur

# POUR VOTRE SÉCURITÉ

- > Nous vous conseillons de prendre avec vous 48h de traitement afin de faire face à d'éventuels retards, soit de votre arrivée sur le lieu de vacances, soit de retard lié à la livraison des produits
- > Si vous êtes concerné par une injection d'EPO (Aranesp, Mircera, Neorecormon) lors de votre séjour, pensez à la prendre avec vous. Il suffit de la placer dans une glacière accompagnée d'un pain de glace pour le transport. Dès votre arrivée, placez l'EPO au réfrigérateur
- > **ATTENTION** le pain de glace ne doit pas être mis en contact direct avec le médicament  
**Ne pas injecter s'il y a eu rupture de la chaîne du froid. et prévenir le service pharmacie**

## Votre couverture vaccinale :

- > Vérifier que vos vaccins sont à jour selon votre destination en consultant le site ou en consultant votre médecin généraliste:  
[www.vaccination-info-service.fr](http://www.vaccination-info-service.fr)
- > Réaliser également ce point avec votre centre prescripteur.

## Si vous aller en dehors de l'UE:

- > Demander à votre néphrologue un certificat médical (également en anglais si possible) indiquant que vous devez emmener avec vous du matériel de soins et des traitements médicamenteux pour réaliser vos dialyses

# MES DOCUMENTS

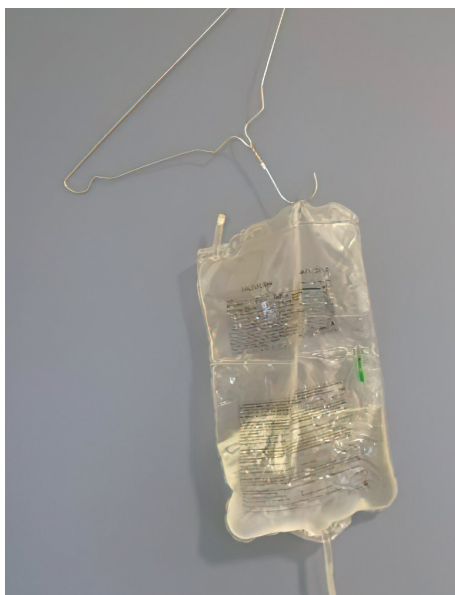
**Je m'assure d'emporter les documents et informations suivants :**

- > Votre carte vitale pour les séjours en France
- > Votre carte Européenne d'assurance maladie si vous séjournez à l'étranger  
**Vous pouvez la demander à votre caisse d'assurance maladie sur le site : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)**
- > Votre ordonnance de traitement médicamenteux  
**À demander à votre médecin  
Avec la DCI (Dénomination Commune Internationale) des médicaments pour les voyages à l'étranger**
- > Votre ordonnance de dialyse  
**À demander à votre néphrologue**
- > Votre attestation d'assurance rapatriement  
**Cette assurance est conseillée. Elle est disponible soit auprès de l'agence de voyage, soit via votre banque car certaines Cartes Bancaires incluent cette assurance si le voyage est payé avec la Carte Bancaire**

# NOS ASTUCES

## > La DPCA sans potence, c'est possible !

En cas d'oubli de la potence, il suffit d'accrocher un cintre à un porte-manteau ou à un crochet qui supporte le poids d'une poche de dialysat.



Ce type de crochet se trouve dans des magasins de bricolage ou dans les quincailleries et ne nécessite pas de travaux. Il suffit simplement de le poser.





## > La DPA sans chariot, c'est possible aussi !

Vous aurez besoin de la valise du cycleur et d'une nappe en plastique. Placez le cycleur sur la valise et les poches sur la nappe en plastique comme indiqué sur les photos ci-dessous. La nappe sera au préalable posée sur une ou deux chaises par exemple.



Assurez-vous que le cycleur puisse bien aspirer le dialysat des poches.

# COORDONNÉES UTILES

**> Pour un problème médical  
ou technique :**

Coordonnées de votre centre de  
dialyse ;

**> Pour un problème  
logistique, consommable :**

Tél. +33 3 20 96 68 78  
mrc@santelys.fr

## PANNE DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL :

Si vous rencontrez un problème de panne de cycleur pour la dialyse péritonéale ou autre matériel vous pouvez appeler Santélys au : 03 20 96 68 78

Si cela arrive un week-end, veuillez suivre la conduite à tenir donnée par votre centre prescripteur et/ou contactez votre centre prescripteur en semaine.



24H/24  
7J/7



351 rue Ambroise Paré  
59120 LOOS  
Tél. 03 20 96 68 78  
[mrc@santelys.fr](mailto:mrc@santelys.fr)  
[www.santelys.fr](http://www.santelys.fr)